



Moneytrans

Frais d'utilisation des services de paiement

Services liés au compte	Frais
Forfait annuel de tenue de compte	20 EUR <i>la 1^{ère} année pour les 2000 premiers comptes</i>
Pack incluant les services suivants : <ul style="list-style-type: none">Fourniture d'une carte de débitUtilisation du site Internet (https://www.moneytrans.eu)Extraits de compte via le site InternetEnvoi d'un SMS de sécurité pour valider les transactions de paiementBlocage temporaire/déblocage de la carte de débitEchange d'une carte de débit défectueuseFermeture du compte	Inclus
Envoi d'extraits de compte par courrier postal	2,00 EUR
Envoi d'un nouveau code PIN par courrier postal	2,00 EUR
Remplacement de la carte de débit (en cas de perte/vol/annulation de la précédente)	9,00 EUR
Transactions sur compte	
Versement sur le compte* en agence Moneytrans agréée**	2% du montant
Versement sur le compte* par carte bancaire sur le site Internet (https://www.moneytrans.eu)	1% du montant
Retrait d'espèces du compte en agence Moneytrans agréée**	1,5 EUR - 2 retraits gratuits par mois
Virement entrant (SEPA)	Gratuit
Virement sortant vers un autre compte SMILE	Gratuit
Virement sortant vers un compte tiers / domiciliation en euros (SEPA) : <ul style="list-style-type: none">Deux premières opérations par mois :Opérations suivantes :	Gratuit 0,35 EUR
Rejet d'un paiement en cas de solde insuffisant :	5,00 EUR
Transactions par carte	
Frais	
Païement en euros auprès de commerçants ou sur Internet (SEPA)	Inclus
Retrait d'espèces à un distributeur de billets (SEPA)***	2,00 EUR
Retrait d'espèces à un distributeur de billets (hors SEPA)***	5,00 EUR
Commission sur le taux de change pour les paiements /retraits dans une devise étrangère***	3% du montant

* Le premier versement effectué lors de l'ouverture du compte (en espèce ou par carte de débit/crédit) est gratuit.

** Seuls les agences Moneytrans et certains agents délégués sont habilités à offrir les services liés aux comptes de paiement. En cas de doute, contactez notre service clientèle (+33 0809 549 788) pour obtenir l'adresse de l'agence agréée la plus proche.

*** Moneytrans n'est pas responsable pour les frais supplémentaires pouvant être séparément prélevés par les banques étrangères pour les paiements ou les retraits d'argent effectués sur leurs terminaux ou distributeurs de billets.

La zone SEPA (espace unique des paiements en euros), inclut 36 pays dont les 27 pays-membres de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède), ainsi que, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco et Saint- Marin. Le RoyaumeUni s'est retiré de l'Union européenne et de la zone SEPA le 31/12/2020.